

JEAN-CLAUDE MALÉPART
DÉPUTÉ DE STE-MARIE

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

MONTRÉAL: (514) 524-0752
OTTAWA: (613) 992-6779



DECLARATION DE PRINCIPES EN FAVEUR
D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION.

Nous, le peuple du Canada, proclamons avec fierté que nous sommes et que nous voulons demeurer, avec l'aide de Dieu, un peuple libre et responsable de sa destinée.

Nés des sociétés francophones et anglophones, (en terre d'Amérique) ou (les deux principales communautés linguistiques et culturelles qui furent à l'origine du Canada), foyer ancestral de nos populations autochtones, et enrichis par l'apport de millions de gens venus des quatre coins du globe, nous avons voulu vivre, par delà les frontières du sang, de la langue et de la religion, une aventure de partage économique et culturel dans le respect de notre diversité.

Nous avons choisi de vivre ensemble dans un même pays souverain, au sein d'une véritable fédération, conçue comme une monarchie constitutionnelle et fondée sur les principes de la démocratie.

Fidèles à notre passé et unis par une même volonté de redonner force et vitalité à notre fédération canadienne, nous sommes convenus de nous doter d'une nouvelle constitution

qui sera conçue et adoptée au Canada
qui réaffirmera le caractère officiel de la langue française et de la langue anglaise au Canada et le pluralisme culturel de la société canadienne

qui enchaîssera nos libertés fondamentales, nos droits civils, humains et linguistiques, y compris le droit d'être éduqué dans sa propre langue française ou anglaise, là où le nombre le justifie, de même que les droits de nos populations autochtones

qui veillera à ce que la province de Québec continue d'être le principal foyer et le centre de gravité des francophones ou qui reconnaîtra le caractère distinctif de la province de Québec, principal foyer des francophones

et
qui délimitera les compétences du Parlement et des Législatures des diverses provinces

Nous déclarons en outre que notre Parlement et nos Législatures provinciales, nos divers gouvernements et leurs agences n'auront d'autres objectifs que de travailler au bonheur et à l'épanouissement de tous et chacun d'entre nous.

JEAN-CLAUDE MALÉPART
DÉPUTÉ DE STE-MARIE

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

MONTRÉAL: (514) 524-0752
OTTAWA: (613) 992-6779

Le 21 août 1980

COMITE DU CAUCUS SUR LA
REFORME CONSTITUTIONNELLE

Quel est notre position?

- sur l'utilisation des mots: "Peuple du Canada".
- sur la suggestion : "Nées des sociétés francophones et anglophones, les deux principales communautés linguistiques et culturelles qui furent à l'origine du Canada"
- sur l'inscription de: "qui veillera à ce que la province de Québec continue d'être le principal foyer et le centre de gravité des francophones"
- sur l'autodétermination.